

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

**COMMUNE DE WIMEREUX**  
**Département du Pas-de-Calais**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 26 juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre,  
le vingt-six juin à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

**OBJET** 📎 N° 20240626\_20

📎..... Désignation des représentants de la Ville au sein du Centre Socioculturel « Audrey Bartier » - Modifications.

---

**Date de la convocation**

▪ 20 juin 2024

**Présents**

M. BOUTLEUX Guy, Mme BARDEAUX Sandrine, MM. JOUGLEUX Jean-Luc, JOLIE Pascal, Mmes KOROL Renée, NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludivine, M. SENECALE Yannick, Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. SERGENT Didier, IVART Yves.

**Absents excusés ayant donné procuration**

Mme DUQUESNE Cécile	à	Mme BARDEAUX Sandrine
M. DEVIN Serge	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme LAVIEVILLE Chantal	à	M. JOLIE Pascal
Mme DREUSLIN Estelle	à	Mme KOROL Renée
Mme NOËL Laure	à	Mme NOURTIER Fabienne
M. LEPRETRE Médéric	à	Mme BAILLARD Sylvie
Mme GUILLOU Elodie	à	M. SAMUEL Jean-Michel
M. MARLOT Loïc	à	Mme BERNARD Sabine
M. LAMIRAND Christophe	à	Mme ROUSSEAU Marie-José.

**Absentes excusées sans procuration**

Mme SAUVAGE Edith  
Mme HEMBERT Axel  
Mme REBOUL Sophie.

**Absent non excusé**

M. PORTUESE Aurélien.

**A été nommé secrétaire de séance**

M. Pascal JOLIE

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE AU SEIN DU CENTRE  
SOCIOCULTUREL « AUDREY BARTIER » - MODIFICATIONS**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment l'article L. 2121-33 qui dispose : « le Conseil Municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et les conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes » ;

**Vu** le Procès-Verbal d'installation du 05 juillet 2020 ;

**Vu** les statuts du Centre Socioculturel « Audrey Bartier » ;

Par délibération n° 5 du 15 juillet 2020, le Conseil Municipal a désigné les huit Conseillers Municipaux titulaires de la Ville au sein du Conseil d'Administration du Centre Socioculturel « Audrey Bartier » ;

Afin de ne pas créer d'obstacle au bon fonctionnement du Conseil d'Administration du Centre Socioculturel « Audrey Bartier » et de ne pas compromettre le bon exercice du rôle de membre au sein de cette instance, il est proposé au Conseil Municipal de pourvoir au remplacement de Monsieur Loïc MARLOT.

Il convient donc de le remplacer au sein dudit organisme extérieur.

En conséquence,

**Considérant** qu'il convient de désigner un nouveau représentant de la Ville au sein du Conseil d'Administration du Centre Socioculturel,

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de désigner Madame Chantal LAVIEVILLE.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Le Conseil Municipal,**

**DESIGNE** Madame Chantal LAVIEVILLE comme nouveau délégué titulaire au Centre SocioCultuel « Audrey Bartier ».

**DIT** que les membres titulaires représentant la ville de Wimereux appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre SocioCultuel « Audrey Bartier » sont :

- M. Guy BOUTLEUX
- Mme Cécile DUQUESNE
- Mme Renée KOROL
- Mme Sabine BERNARD
- Mme Fabienne NOURTIER
- M. Gérard BUTCHER
- Mme Estelle DREUSLIN
- Mme Chantal LAVIEVILLE.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,  
**Pascal JOLIE.**

Le Président de séance,

**#signature#**